

**8. CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE CONTRAT DE TRANSPORT
INTERNATIONAL DE MARCHANDISES EFFECTUÉ ENTIÈREMENT OU
PARTIELLEMENT PAR MER**

New York, 11 décembre 2008

NON ENCORE EN VIGUEUR: conformément à l'article 94 qui lit comme suit : "1. La présente Convention entrera en vigueur le premier jour du mois suivant l'expiration d'un délai d'un an à compter de la date du dépôt du vingtième instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion. 2. Pour tout État qui deviendra État contractant à la présente Convention après la date du dépôt du vingtième instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion, la présente Convention entrera en vigueur le premier jour du mois suivant l'expiration d'un délai d'un an à compter de la date du dépôt de l'instrument approprié au nom dudit État.

ÉTAT: Signataires: 25. Parties: 5.

TEXTE: [Doc. A/RES/63/122](#); C.N.563.2012.TREATIES-XI.D.8 du 11 octobre 2012 (Proposition de corrections du texte original de la Convention (Textes authentiques en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) et des exemplaires certifiés conformes) et C.N.105.2013.TREATIES-XI.D.8 du 25 janvier 2013 (Corrections du texte original de la Convention (Textes authentiques en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) et des exemplaires certifiés conformes).

Note: La Convention dont les textes anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe font également foi, a été adoptée le 11 décembre 2008 au cours de la soixantetroisième session de l'Assemblée générale par la résolution [A/RES/63/122](#). Conformément au paragraphe 1 de son article 88, la Convention sera ouverte à la signature de tous les États à Rotterdam (Pays-Bas), le 23 septembre 2009, puis au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York.

<i>Participant</i>	<i>Signature</i>	<i>Approbation(AA), Acceptation(A), Adhésion(a), Ratification</i>	<i>Participant</i>	<i>Signature</i>	<i>Approbation(AA), Acceptation(A), Adhésion(a), Ratification</i>
Arménie	29 sept 2009		Madagascar	25 sept 2009	
Bénin.....		7 nov 2019 a	Mali.....	26 oct 2009	
Cameroun.....	29 sept 2009	11 oct 2017	Niger	22 oct 2009	
Congo.....	23 sept 2009	28 janv 2014	Nigéria	23 sept 2009	
Danemark.....	23 sept 2009		Norvège	23 sept 2009	
Espagne.....	23 sept 2009	19 janv 2011	Pays-Bas (Royaume des).....	23 sept 2009	
États-Unis d'Amérique...	23 sept 2009		Pologne	23 sept 2009	
France	23 sept 2009		République démocratique du Congo.....	23 sept 2010	
Gabon.....	23 sept 2009		Sénégal.....	23 sept 2009	
Ghana.....	23 sept 2009		Suède	20 juil 2011	
Grèce.....	23 sept 2009		Suisse.....	23 sept 2009	
Guinée.....	23 sept 2009		Togo.....	23 sept 2009	17 juil 2012
Guinée-Bissau.....	24 sept 2013				
Luxembourg.....	31 août 2010				

Déclarations et Réserves

ESPAGNE

Pour le texte de la déclaration, voir l'annexe à la notification dépositaire C.N.790.2009.TREATIES-23 du 30 octobre 2009 (signature) et C.N.21.2011.TREATIES-1 du 21 janvier 2011 (ratification).

